



INSTITUT NOTRE-DAME

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Rue de Bruxelles, 97 - 6220 FLEURUS

071/82.31.80. – 82.31.82. (Fax)

<http://www.indfleurus.net> E-mail : info@indfleurus.net

Fleurus, le 27 août 2021

Madame, Monsieur, chers parents,

Veuillez trouver ci-dessous les mesures sanitaires qui seront en vigueur à partir du 1^{er} septembre prochain.

Conditions sanitaires - « Covid-19 - Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire à partir de la rentrée de la rentrée de septembre » (circulaire 8213).

Voici les points essentiels de cette circulaire :

- Rentrée en présentiel à 100 % ;
- Distance physique et masques buccaux ;
« En Wallonie, la règle est similaire à celle en vigueur dans l'HORECA : le masque est obligatoire dans les espaces intérieurs pour les membres du personnel et pour les élèves dans tous les contacts qui ont lieu lorsqu'ils sont en mouvement ou qui ont lieu en dehors de la classe (exemples : circuler dans la classe pendant le cours, circuler dans les couloirs, temps passé dans la salle réservée aux membres du personnel en dehors de la consommation des repas, etc.) ; le masque peut par contre être enlevé par les membres du personnel et par les élèves lorsqu'ils sont installés pour le cours, pour une réunion ou encore lors de la consommation des repas ».
En résumé, les élèves peuvent enlever le masque en classe lorsqu'ils sont assis, pendant la pause repas au réfectoire, et à l'extérieur. Par sécurité, nous demandons aux élèves de porter le masque dans la salle d'étude et dans les rangs.
- Organisation des cours d'éducation physique (les activités de plein air seront privilégiées) ;
- Aération optimale des locaux ;
- Hygiène des mains renforcée (gel hydroalcoolique disponible dans les salles de classes) ;
- Cantines : proposition de repas chauds et froids.

Sous réserve de modification de dernière minute, ces mesures seront valables jusqu'à la fin du mois de septembre et feront l'objet d'une évaluation avec les experts sanitaires et les acteurs de l'enseignement avant cette échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

M. VERHAEGHE
Directeur adjoint

B. CANVAT
Directrice